

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | **L. BONNET, Rédacteur en chef**

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.
RÉCLAMES (— d —) 3e page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le ministère est constitué. A l'œuvre, maintenant, pour le relèvement de la France. — La situation nouvelle : on repart pour assurer la restauration du pays. — Le danger bolcheviste. La menace contre l'Inde modifie les idées des Britanniques.

Le ministère est constitué. L'heure est venue de se mettre à l'œuvre. Il n'y a pas de temps à perdre pour essayer de sortir la France des difficultés qui la paralysent.

Le nouveau Cabinet aura-t-il l'autorité voulue pour mener à bien l'œuvre formidable à accomplir ? Oui, disent la plupart des journaux. Il est inconcevable que ce ministère renferme un lot sérieux de compétences et qu'il est présidé par un homme d'une rare énergie qui ne recule pas devant la besogne. Mais l'œuvre qui presse est de mettre de l'ordre dans nos finances et d'obtenir des recettes régulières qui doivent équilibrer le budget. Le nouveau ministre des finances songe à réformer les impôts actuels. Il a, sans doute, de bonnes raisons pour cela, mais l'heure est-elle bien aux essais, aux expériences qui peuvent être décevants ? Le temps presse. Il semble que le plus simple, pour le moment, eût été de tripler, quadrupler les impôts anciens afin d'atteindre les recettes indispensables, quitte à chercher, ensuite, à améliorer notre système d'impôts en le rendant plus équitable. Comme il faudra payer de toutes manières, comme le contribuable doit s'attendre à être taxé trois ou quatre fois plus qu'autrefois, puisque le coût de la vie s'est élevé dans ces proportions, on eût évité ainsi les surprises de l'imprévu en assurant l'équilibre du budget.

Mais c'est là l'opinion du commun des mortels, de ceux qui voient les choses simplement. Un financier avisé espère toujours obtenir davantage par des innovations qu'il n'est pas possible d'apprécier... avant de les connaître. Le mieux est d'attendre les résultats.

Le ministère durera-t-il assez pour atteindre ce but ? Les avis sont partagés. Les... déçus estiment que ce ne peut être là qu'un ministère d'attente qui disparaîtra bientôt pour faire place à un Cabinet Poincaré-Briand. Tout est possible en politique. Il faudrait, en ce cas, déplorer cette comédie préjudiciable à l'intérêt du pays.

Notre confrère de « Paris-Télégrammes » a mille fois raison lorsqu'il dit :

« Les déplorable traditions du temps de paix d'après lesquelles les ministères étaient faits non pour le pays mais pour les intérêts des groupes ministériels qui, tour à tour, étaient affamés du pouvoir pour les bénéfices qu'il procure aux amis et connaissances, ne doivent plus être tolérées. Le parlementarisme en est maintenant à la page où l'on ne doit plus écrire que pour la France. »

M. Millerand a ouvert les regards sur le gouffre et, par le choix qu'il a fait pour composer la liste de ses collaborateurs, il a démontré qu'il ne se faisait aucune illusion sur les difficultés auxquelles il allait se heurter. Assurément son ministère ne sera pas appelé « le grand ministère », mais nous savons la valeur des mots. Les grands ministères n'ont le plus souvent accompli que de fort petites choses. Les génies sont généralement beaucoup moins heureux au contact des réalités que les hommes simplement intelligents, laborieux et probes. Le nouveau président du Conseil, à défaut de grands « as », paraît s'être entouré de collaborateurs simplement compétents. Selon la méthode anglaise, il a placé l'homme qu'il faut à la place qui doit être occupée.

Attendons, en conséquence, le nouveau ministère à l'œuvre avant de le juger et souhonnons simplement qu'il mette de l'ordre dans la maison française ou tout va à vau-l'eau. Nous ne demandons pas un miracle à M. Millerand. Nous lui demandons d'accomplir du bon travail et de résoudre les problèmes économiques en suspens. L'équation est difficile, nous le savons, mais comme M. Millerand ne s'est pas entouré cette fois de danseurs mais de calculateurs, nous avons l'espoir qu'il nous apportera une solution. »

arrêté dans l'obscur et l'incertain, il était temps. On ne dira jamais assez combien ce pièinement sur place de quatorze mois a déprimé le moral du pays.

Il serait injuste de ne pas reconnaître que les retards de la paix, si préjudiciables au relèvement du pays, sont dus à l'intransigence des Anglo-Américains. Mais tout a une fin. « Voici la paix et l'exécution de quelques-unes de ses clauses qui commencent et la Société des Nations qui sort de l'œuf. Voici les pouvoirs publics renoués, et des mesures prises, emprunt et impôt, pour rétablir nos finances, et un projet de loi qui vise la réorganisation de notre armée, et toute une orientation qui se dessine. On a la sensation du mouvement. Sans doute le chemin apparaît difficile, hérissé d'obstacles. Mais il y en a un, et qui se voit, et on va y marcher. Et notre moral se relève. On verra bientôt de quoi la France est capable, quand on lui propose un travail utile et quand on lui montre un idéal pratique. »

Mais à une condition : c'est qu'on exige, sans faiblesse, l'exécution du traité de paix, « quelques concessions nouvelles à l'Allemagne coupable et impénitente ; ensuite la concorde à l'intérieur dans la liberté des croyances et des actes, toute la politique subordonnée au relèvement national. Quant aux sacrifices nécessaires, il les consentira ; il ne se refuse qu'à ceux qui sont superflus. Impôt, oui, mais à condition d'économies. Quant au travail, il est prêt, et au plus rude, pourvu que l'Etat ne prétende pas lui imposer les conditions et lui en ravir les bénéfices. »

Tout cela est certainement très exact. Si les partis veulent bien maintenir l'union féconde qui fit notre force pendant la guerre, la résurrection de la France est prochaine. Le pays, a assez des divisions néfastes d'antan. « Le repart pour la vie, et laisse les intolérances, les étroitesse, les exclusivismes des partis derrière lui. L'espérance qui le soulevait tout entier au 11 novembre 1918, après des si longs mois qu'ont suivi de calme plat, recommence à souffler. Les voiles se gonflent déjà. Les cœurs deviennent allègres. Toute la France monte sur le pont. Et vous allez voir bientôt une admirable manœuvre et une merveilleuse traversée. »

Lloyd George qui a fini par obtenir la levée du blocus russe, ce qui n'ira pas sans de graves inconvénients au point de vue de la sécurité européenne, commencera-t-il à sentir le danger pour l'Angleterre ?

Un télégramme de Londres annonce que la flotte anglaise de la Méditerranée est entrée dans la Mer Noire pour protéger les républiques du Caucase contre les Rouges. On se préoccupe aussi, dit la même information, d'un envoi de troupes alliées pour barrer la route, sur ce point, aux troupes de Lénine.

C'est que les Républiques du Caucase forment la dernière barrière contre la ruée du bolchevisme vers l'Inde, la Perse n'offrant aucune résistance possible aux révolutionnaires russes.

Et la menace qui se dessine nettement vers l'Inde a fini par convaincre Lloyd George que le danger bolcheviste n'est pas un mythe pour les Britanniques.

Lénine qui prétend disposer de deux millions de soldats, ne se gêne plus pour fêter ses « victoires sur l'Entente » ! Dans un de ses récents discours, il disait, d'après le journal de Bourtzoff :

« Nous avons vaincu l'Entente impérialiste. L'ayant emporté sur l'Allemagne, l'Entente a tenté de briser la Russie. Cela lui eût été très facile s'il ne s'était pas produit la chose que Radek a prédite, à savoir l'inaccessibilité de notre sol brûlant à l'impérialisme étranger. »

« Nous avons privé l'Entente de ses propres soldats. Ensuite, nous avons séparé de l'Entente les petits Etats, etc., etc. »

Cela ne suffit pas à Lénine. Il veut la « capitulation » de l'Entente. Et c'est pour cela qu'il ajoute une offensive de paix à l'offensive militaire.

La paix qu'il faut aux bolchevistes, dit l'organe de Bourtzoff, la Cause Communne : « ce n'est, certes, pas celle à laquelle aspire le monde. Ils ont personnellement besoin de la paix qui leur permettra d'étendre la guerre civile. C'est à cela qu'ils travaillent avec tant d'acharnement, se disant prêts à toutes sortes de concessions, allant même jusqu'à admettre des privilèges au capitalisme étranger en Russie. »

Quelle nation aurait la folie de prêter une oreille attentive à ces promesses mensongères ?

La Société des Nations, si elle veut assurer la paix mondiale, doit abattre le fléau bolcheviste. Beaucoup de fautes ont été commises, dit encore notre confrère russe, mais il faut considérer que la Russie et l'Europe sont maintenant au point culminant du danger. Seule une confiance mutuelle peut sauver du péril extrême. La Société des Nations, l'union de tous les peuples de l'Europe non-bolcheviste peuvent reprendre la lutte contre la barbarie bolcheviste sur des bases nouvelles, qui amènera la victoire suprême et la paix durable. Alors, la Russie renouée deviendra un élément actif de la Société des Nations pour le bien de l'humanité entière.

Lloyd George qui voit la menace dirigée vers l'Inde, sera moins disposé, sans doute, à traiter avec un parti qui rêve de bouleverser le monde en assurant le triomphe de l'anarchie. La France ne saurait perdre de vue que sans la résurrection d'une grande Russie, sans la reconstitution d'une puissante alliance Franco-Russe, nous n'empêcherons pas, dans un avenir plus ou moins éloigné, la revanche fatale de l'Allemagne !...
A. C.

INFORMATIONS

Les adieux de M. Clemenceau

A l'issue de la séance tenue mardi soir par le conseil suprême, à laquelle M. Clemenceau assistait pour la dernière fois, le président de la conférence de la paix a été l'objet de la part des chefs de gouvernements et plénipotentiaires alliés, d'une manifestation de sympathie spontanée, qui empruntait aux circonstances, à la personnalité de ses auteurs et au souvenir de l'œuvre réalisée en commun depuis un an, un caractère profondément émouvant.

M. Clemenceau, très ému, a profondément remercié MM. Lloyd George, Wallace, Nitzi, Matsui qui ont, tour à tour, exprimé le regret que la collaboration de M. Clemenceau à leurs travaux prit fin.

Pas de récompense nationale

M. Clemenceau ayant été avisé que, dans certains milieux, on était disposé à ouvrir une souscription en vue de lui offrir une récompense nationale, telle que l'achat d'une terre en Vendée, qui constituerait une sorte de « don de la nation », a déclaré ce matin, bien qu'il soit très touché de cette marque de gratitude, qu'il ne voulait rien accepter et que, même si l'offre lui était formulée par les pouvoirs publics, il maintiendrait sa décision de refuser toute donation.

Le 63^e ministère de la République

Le cabinet Clemenceau avait été formé le 16 novembre 1917 ; il aura donc eu vingt-six mois d'existence. Le nouveau est le 63^e que nous ayons depuis l'avènement du régime actuel. C'est le 4 septembre 1870 que commença à fonctionner le premier ministère de la troisième République, celui du général Trochu, auquel devait succéder M. Adolphe Thiers.

Les 62 ministères ont duré 49 ans, 4 mois et 10 jours : la moyenne de l'existence d'un cabinet revient donc à 9 mois et 16 jours. Ajoutons que certains, comme le cabinet Waldeck-Rousseau, dura 3 ans moins 19 jours, et le premier cabinet Clemenceau, 2 ans, 8 mois et 25 jours (25 octobre 1906 au 20 juillet 1909).

D'autres eurent une existence éphémère, comme le cabinet de Rochet, en 1877, qui dura 24 heures, et celui de M. Ribot, constitué le 17 mars 1917, qui tomba 72 heures après.

L'élection sénatoriale de l'Inde

Voici les résultats du scrutin pour l'élection sénatoriale des établissements français de l'Inde :

Votants : 109. M. Flandin, sénateur sortant, résident général à Tunis, 100 voix (élu) ; M. Martineau, directeur au ministère des colonies, ancien gouverneur, 4 voix.

Une grossière manœuvre

« La Post » préconise la tactique suivante contre la livraison des coupables : « Le gouvernement menace-

rait l'Entente de publier les crimes commis par les nationaux de l'Entente pendant la guerre ; à la suite d'une interpellation, l'Assemblée Nationale manifesterait son sentiment à ce sujet. Une active propagande contre les crimes de l'Entente serait également faite par les associations. »

« L'Entente céderait vraisemblablement. »

Défilé de troupes françaises à Berlin

Des troupes françaises, britanniques et italiennes, attachées aux diverses missions des alliés, sont arrivées à Berlin. Des foules énormes étaient aux gares pour voir les soldats débarquer des trains. Les Britanniques et les Italiens sont allés en automobiles rejoindre leurs quartiers ; les Français au contraire, ont marché en colonne. Ils ont passé sous la porte de Brandebourg. Il n'y eut aucune manifestation hostile de la part du public.

Les trafics illicites

Nous avons publié, mardi, dans notre service des dépêches, que 22 perquisitions avaient été opérées à Paris et dans la banlieue.

Ces perquisitions ont été faites chez un certain nombre d'industriels à la suite d'une enquête qui aurait démontré que pendant la guerre, ces industriels, ayant passé des contrats avec l'Etat pour la fourniture d'obus et de matériel de guerre, avaient donné une autre destination aux matières premières : acier et fonte, mises à leur disposition.

L'Entente et le bolchevisme

Le « Temps » dit que la nouvelle d'une importante expédition britannique dans le Caucase, donnée par des journaux anglais, ne paraît pas exacte. Il ne s'agirait, assure-t-on que de l'envoi de quelques unités d'inspecteurs, et surtout de matériel, aux peuples du Caucase, dont l'indépendance vient d'être reconnue par l'Entente, afin de leur permettre de lutter contre la menace d'invasion bolcheviste.

Les mesures américaines contre les Indésirables

M. Lansing, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a demandé au congrès de voter un crédit 450.000 dollars pour mettre en application la loi sur la vérification des passeports et de permettre au département d'Etat d'envoyer à l'étranger des agents qui aideraient à empêcher l'entrée des indésirables aux Etats-Unis.

Le prix de la vie augmente en Angleterre

Les statistiques publiées par la Labour Gazette montrent une nouvelle augmentation du coût de la vie. Les principales denrées alimentaires accusaient, au début de janvier de cette année, une augmentation moyenne de 136 0/0 sur les prix de juillet 1914.

Le chargé d'affaires allemand à Paris

Ce matin, le gouvernement allemand a demandé, par l'intermédiaire du gouvernement suisse, l'agrément du gouvernement français à la nomination de M. Mayer de Kaufheuren, comme chargé d'affaires à Paris. Le gouvernement français a donné cet agrément mercredi.

Chambre des Députés

Séance du 20 février 1920

La Chambre décide de nommer une Commission de 33 membres pour étudier la proposition de modification au règlement.

M. Lugol propose d'inscrire en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance la discussion d'un projet relatif à l'amélioration des pensions. La proposition est renvoyée à la commission des crédits.

Sénat

Séance du 20 février 1920

Le Sénat valide diverses élections sénatoriales et décide d'élire au scrutin de liste, dans ses bureaux, la commission des affaires étrangères.

CHRONIQUE LOCALE

Y aura-t-il quelque chose de changé ?

Nous avons souvent cité, dans ces colonnes, les interventions courageuses et énergiques de M. Emmanuel Brousse, député des Pyrénées-Orientales, contre les gabégies, contre les passe-droits, contre le gaspillage effréné des deniers publics.

Aux faits scandaleux qu'il signalait, nous en avons signalé beaucoup qu'il ignorait. A vrai dire, il ne pouvait pas tout savoir.

Il était heureux toutefois, qu'il y eut un homme comme lui qui ne craignait pas de monter à la tribune du Parlement pour signaler les faits scandaleux qu'il connaissait.

M. Brousse a fait réparer de nombreuses... erreurs, très connues mais dont personne ne voulait parler. Ils ne sont pas légion ceux qui osent se dresser contre les voleurs, ceux qui prennent la défense de ce pauvre public, cet éternel tondou.

M. Brousse n'a pas hésité à porter ses investigations dans les diverses administrations où règnent le désordre, la gabégie.

Mais pendant combien de temps a-t-il parlé dans le désert ?

Aujourd'hui, M. Emmanuel Brousse est, dans le nouveau ministère, sous-secrétaire d'Etat aux finances. Applaudissons à sa nomination.

Tous les braves gens qui ont suivi la campagne de salubrité publique menée par M. Brousse, applaudiront aussi.

Député, M. Brousse était réduit à signaler les faits honteux de gabégie qu'il avait constatés.

Ministre, il pourra frapper les auteurs, les profiteurs des gabégies.

En cette période de rénovation sociale, il serait triste qu'on ne fit pas rendre gorge aux malandrins qui ont laissé pourrir les denrées du ravitaillement, ou qui ont vendu à gros bénéfices le stock immense de matières accumulées pour les besoins des armées.

Et puis, il y a également les marchés passés de gré à gré, selon le bon plaisir des maîtres du jour, en faveur d'amis, de camarades, marchés dont les prix exagérés font bondir d'indignation tous ceux « du métier ».

Le rôle du nouveau sous-secrétaire d'Etat aux finances est lourd. Mais les campagnes qu'il a menées, les renseignements précis qu'il a réunis, qu'il a même signalés souvent, les facilités d'investigation, de recherche qu'il a à cette heure, sont autant d'atouts qui lui permettront d'avoir la satisfaction de faire rendre justice au public exploité, spolié, en France et dans le Lot, depuis 5 ans.
LOUIS BONNET.

Mérite agricole

L'Officiel de ce jour publie de longues listes de décorés du mérite agricole.

Nous avons suivi, nom par nom, la liste des heureux et distingués promoteurs.

Nous avons constaté qu'il y en avait de tous les départements, sauf du Lot.

Et ces récompenses honorifiques sont attribuées, dit-on, à ceux qui, pendant la guerre, ont exécuté jusqu'à un bout les travaux agricoles, indispensables à l'alimentation du pays. Nous ne répéterons pas les éloges adressés à nos vaillants agriculteurs, femmes, enfants, vieillards qui, en l'absence des mobilisés, ont assuré les travaux agricoles. Toutefois, nous pouvons rappeler que pendant et après la guerre, pendant la période électorale surtout, on a parlé « des vaillants, laborieuses, admirables, dévouées, patriotes populations de nos belles campagnes du Lot », etc., etc.

Tout cela n'est donc qu'un cliché à l'usage de politiciens et d'administrateurs ? Car, en vérité, comment se fait-il que ces éloges verbaux et verbeux ne soient pas suivis de la récompense d'un bout de ruban ?

Où, dans les listes des titulaires du « poireau », il n'y a pas un agriculteur lotois. En revanche, nous relevons les noms d'un capitaine de dragons, d'un capitaine chef d'escadrille (école d'aviation), d'un préposé d'octroi, d'un artiste peintre, d'un

trésorier de syndicat des ouvriers vanniers, d'instituteurs de Paris.

Tout cela a trait à l'agriculture, comme on le voit.

Les paysans du Lot qui se sont crevés pendant la guerre sont ignorés. C'est l'habitude.
L. B.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Bayle Jean : soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 2 mars 1915, devant Somme-Suippes (Champagne). A été cité.

Balusson Robert-Victor-Adrien : soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 9 mai 1915, devant Roclincourt (attaques de l'Artois). A été cité.

Bach Dieudonné : soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 2 mars 1915, devant Somme-Suippes. A été cité.

Bardinal Léonard : soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 30 avril 1917, au plateau de Moronvillers, (attaques de Champagne.) A été cité.

Barbiot Léopold : soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Mort glorieusement pour la France, le 18 février 1915. A été cité.

Bazille Pierre-André : soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 17 février 1915, devant Perthes-les-Hurlus (Champagne). A été cité.

Une lettre inédite de Gambetta

L'Éclair publie une lettre inédite (datée du 2 février 1875), de Gambetta à M. Ranc. Cette lettre, fait remarquer l'Éclair, atteste une intime communauté de vues entre Gambetta et notre nouveau ministre des finances. Nous en détachons les passages suivants :

« L'impôt, comme je le crois, ne doit rien prélever sur la partie du revenu net obligatoire à l'existence. Où commence cet obligatoire, cette obligation fiscale ? Aux charges qui laissent apparaître un excédent, aux indices exacts des revenus superflus ? Il faudrait alors une taxation d'office intelligemment appliquée. »

« Les meilleurs impôts sont toujours ceux qui sont connus », disait le petit père Thiers. En effet, ceux-là ne soulevaient aucun murmure.

Il ne faudrait pas trop se fier aux apparences extérieures. Si vraisemblables que puissent paraître les présumptions légales, l'évaluation des fortunes sera toujours arbitrairement établie, et pourra être la source de grandes injustices.

Les projets de réforme ne sauraient être trop étudiés par des spécialistes afin de donner aux impôts une base certaine, exemple d'abus, exclusive de tout arbitraire, de toute inquisition, de toute persécution de la part de l'agent fiscal. Eviter les difficultés contentieuses à résoudre, assurer le rendement des impôts sans vexation.

Contributions directes

M. Lagarde, surnuméraire à la direction des contributions directes du Lot, est nommé contrôleur de 3^e classe dans le département de la Marne.

M. Cluzel, surnuméraire à la direction des contributions directes du Lot, est nommé contrôleur de 3^e classe dans le département du Pas-de-Calais.

M. Marniesse, surnuméraire dans le département du Lot, est nommé contrôleur adjoint stagiaire à Cahors.

M. Lafon, surnuméraire à titre provisoire dans le département du Lot, est nommé contrôleur adjoint stagiaire à Cahors.

Lycée Gambetta

Aux anciens élèves du Lycée

« L'Association des anciens élèves du Lycée Gambetta a conçu le projet d'élever, dans la cour du Lycée, un monument à la mémoire des camarades morts pour la France. Les membres de cette association ont été individuellement prévenus et à peu près tous ont déjà envoyé leur offrande généreuse. »

L'Association s'adresse cette fois à tous ceux qui ont vécu une partie de leur adolescence sur les bancs de notre vieille école. Elle en connaît le nombre ; mais elle ignore la résidence de beaucoup et même leur existence, car les diverses étapes de leur sort

sont ignorées au Lycée, si leurs noms y sont soigneusement conservés.

Nous demandons à la presse locale qui généralement veut bien nous aider, de porter jusqu'à eux l'appel que nous faisons pour que l'hommage dû aux camarades vaillants soit digne de leur sacrifice. Qu'ils veulent bien nous envoyer leur adhésion et leur obole, suivant la mesure et l'intensité de leurs souvenirs.

Nous sommes sûrs que tous, sans exception, feront cet acte de tendre camaraderie et de reconnaissance patriotique.

Envoyer adhésion et souscription à M. MANHABAL, trésorier de l'Association.

Le Président,
Docteur AUSSET.

Baccalauréat

Parmi les candidats reçus définitivement aux examens du baccalauréat (2^e partie, philosophie), nous relevons le nom de M. Roger Boutary, surveillant au Lycée Gambetta.

Nos félicitations.

Cercle Gambetta

L'Assemblée générale des Membres du Cercle, qui devait avoir lieu le 24 janvier courant, est renvoyée à une date ultérieure.

Une convocation personnelle sera adressée à chaque Membre pour lui faire connaître le jour et l'heure de la réunion.

Mairie de Cahors

Nous rappelons qu'à partir du 25 janvier 1920, les bureaux de la Mairie seront fermés les dimanches et jours de fête, à l'exception du bureau de l'Etat-civil qui sera ouvert de 9 heures 30 à 11 heures 30 pour recevoir les déclarations de décès, à l'exclusion de toutes autres affaires.

Le Maire de Cahors a l'honneur de prévenir la population qu'une distribution de charbon sera faite à la Mairie, du 23 au 27 janvier inclus. Pourront se présenter, les familles qui n'ont pas reçu de charbon depuis le mois de novembre dernier, et dont les noms commencent par les lettres:

D. E. F. G. H. I. J. K.

Ceux qui auraient été omis dans les précédentes distributions, voudront bien faire connaître leurs noms à la Mairie.

Prière de se présenter avec la carte de sucre du chef de famille.

Nota. — Les bons de charbon seront périmés huit jours après leur date.

Chambre de Commerce

Au cours de sa réunion du 17 janvier, la Chambre de Commerce a, ainsi que nous l'avons publié dans notre dernier numéro, procédé à la nomination de son bureau pour les années 1920-1921.

Au compte rendu que nous avons publié de cette réunion, nous devons réparer une omission.

La Chambre de Commerce du Lot a nommé, par acclamations, M. Calmejan-Course trésorier honoraire.

Aux viticulteurs

La Commission de répartition du sulfate de cuivre et du soufre, à l'honneur de prévenir les viticulteurs du département, qu'ils doivent faire leurs commandes dans leurs mairies respectives.

La Commission.

Lou Gorrit del Queyry

Le temps est brumeux, les gens se hâtent emmitouflés vers le lieu de rendez-vous: Le Palais de la Fédération de l'Epicierie. Au contrôle presque tout le monde présente sa carte individuelle de sociétaire. Nous revoisons de vieux Queyrinois faisant leur première sortie depuis la guerre. Le bureau des perceptions à l'entrée est encombré.

M. le Docteur Ganiayre préside, M. le Docteur Fontanille, sénateur du Lot, est salué et félicité chaleureusement. Nous voyons aussi Mouléra, membre fondateur et bienfaiteur « del Gorrit », venant en sociétaire à l'assemblée extraordinaire annoncée.

La jeunesse insouciance, en atten-

dant l'assemblée, danse au son de l'orchestre Hébert.

M. Boutet, Vice-Président et Commissaire de la salle prend notes et inscriptions pour la partie Concert. M. Salgues est très entouré au paiement des cotisations 1920.

M. Mayat remplissant toujours à merveille les fonctions de régisseur annonce, vers 16 h. 30, la partie concert précédant l'assemblée générale extraordinaire. En deux minutes chaises et fauteuils furent alignés. Au premier rang: M. le D^r Fontanille, sénateur, M. Mouléra ainsi que les présidents ou délégués des sociétés Queyrinoises ayant répondu à notre invitation.

M. Roques Henri, fils de M. Eugène Roques un des membres fondateurs « del Gorrit », nous joue avec beaucoup de talent, des morceaux de musique au violon: « Réveries de Schumann Reine joyeuse ».

Melle Frances tient l'auditoire sous le charme d'une charmante poésie: « La Brise ».

M. Canap: le fou rira succède à la douce poésie; toujours le même dans sa gaieté communicative, nous fit admirer son esthétisme, invita les dames à prendre son cœur, les critiques même en les comparant à la bonté des hommes et finit en nous annonçant qu'il a enfin une auto.

Ce fut ensuite une charmante et mignonne artiste, toute jeune et jolie, Mlle Lysiane. Malgré son jeune âge elle nous récita d'une façon parfaite plusieurs petits monologues. Elle fut applaudie longuement de toute la salle et dut revenir à 2 reprises différentes à la demande générale: vraiment un grand talent se découvre dans cette charmante enfant que nous verrons un jour célèbre.

Mme Bertrand d'une belle voix chaude et prenante, nous chanta « la vie de Bohème », l'air de « Mimi » et « Cocorico », fini dans de longs bravos.

M. Ganiayre, notre Président, tout en remerciant tous les gracieux artistes de leur précieux concours annonça l'Assemblée générale extraordinaire ouverte. Il présente d'abord aux sociétaires et amis au nom du Conseil les vœux les meilleurs pour la nouvelle année. Il fit ensuite la lecture d'une lettre, envoyée par le secrétaire général, M. Michaud félicitant, au nom « del Gorrit », honoraire, M. le D^r Fontanille de son élection au siège de sénateur du Lot.

Les trois modifications aux statuts, motivant l'assemblée, furent lues et approuvées à l'unanimité. Donc « Lou Gorrit » fera officiellement des colonies de vacances et pourra accepter les subventions de la ville de Paris pour son œuvre.

« Les Petits Parisiens dans le midi » et deviendra, en plus, société de secours mutuel en cas de décès. La caisse permettant dès maintenant d'assurer un secours pécuniaire à tout décès de sociétaire.

M. Hébert reprit son pupitre et de plus belle les danseurs furent les maîtres de la Salle jusqu'à 19 heures passées.

Nous terminons ce compte rendu en remerciant tous les dévoués collaborateurs qui font des matinées « Del Gorrit » un lieu de réunion toujours des plus goûtés de la colonie Lotoise de Paris.

Tous nos remerciements au Comité des Fêtes qui, dès maintenant, s'occupe pour la Fête de Février d'une grande matinée de Gala qui remplacera le grand bal de nuit annuel, par suite de la pénurie de charbon, la Préfecture de Police interdisant les bals de nuit. On nous promet des artistes des grands théâtres de Paris et un bal dans une Salle de 1^{er} ordre. M. Boutet s'en occupe, c'est tout dire. A tous, au nom du Conseil, nous vous disons merci.

Le Rapporteur,

Sapeurs-pompiers

L'élection des membres du conseil départemental appelé à élire un représentant des sapeurs-pompiers au conseil supérieur auprès du ministre de l'Intérieur, aura lieu pour les compagnies de Cahors, Figeac, Gourdon, Saint-Céré et Souillac, le 25 janvier 1920.

Ecole nationale d'arts et métiers

La circulaire ministérielle fixant les conditions d'admission au concours de 1920 et le programme des connaissances exigées pour les Ecoles nationales d'Arts et Métiers, sont déposés à la Préfecture (1^{re} division), où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Hausse illicite

M. Caillon, commissaire de police, a dressé procès-verbal pour hausse illicite à un commerçant de Cahors.

Accident

Le nommé Martinez, ouvrier travaillant sur la ligne Cahors-Moissac, aux Cluzels, est tombé d'un mur d'une hauteur de 4 mètres.

Dans la chute, Martinez s'est gravement blessé à la tête et sur diverses parties du corps.

LES CAMPAGNES DU 7^e D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)

Nous commençons le 12 novembre une série de mouvements destinés à rétablir l'ordre de bataille et canoniquement successivement à l'Ouest, au Nord et au Sud de Rambervillers.

Enfin, dans la matinée du 18, nous partons allégrement de St-Michel-sur-Meurthe pour aller cette fois cantonner au delà de la frontière. La marche est rude et longue, surtout pendant la traversée des anciennes lignes de tranchées au Ban-de-Sapt. Une grand'halle est faite au Col de Chilmont. Du feu ayant été fait sur l'emplacement d'une grenade probablement enterrée, cinq hommes sont blessés par suite de l'explosion de la grenade. A la tombée de la nuit, la frontière est franchie à l'Ouest du village de Saales et les unités du Régiment défilent enfin peu après dans le village de Bourg-Bruche. La population, très française, nous accueille avec joie.

E.-M., C. H. R. et 1^{er} Bataillon cantonnent à Bourg-Bruche.

2^e Bataillon à la Salmée, 3^e Bataillon à Colroy-la-Roche, 7^e B. I. C. à Baurupt.

Continuant le mouvement prévu pour les unités du 10^e C. A., le Régiment se rend le 19 de Bourg-Bruche à Rothau et le 7^e B. I. C. va cantonner à Neuville, itinéraire par la grande route St-Dié à Strasbourg, qui suit constamment la vallée de la Bruche. Le Régiment arrive à Rothau où les habitants ont pavé leurs maisons et acclament nos soldats. Un concert et une retraite aux flambeaux ont lieu au milieu de l'enthousiasme général.

A Mulbach et Lutzelhausen, l'accueil qui nous est fait le 20 novembre par la population, n'est pas moins enthousiaste que précédemment.

Le Régiment descendant toujours la vallée de la Bruche se dirige le 21 vers Strasbourg. La population des villages, délivrés depuis 24 heures à peine de la présence des troupes allemandes, vient au-devant du Régiment et l'accompagne ensuite sur plusieurs kilomètres. Dans l'après-midi, l'E.-M., la C. H. R., les 1^{er} et 3^e Bataillons cantonnent à Enzheim, le 2^e Bataillon cantonne à Dachstein.

Pendant ce temps, un engagement est allé préparer le cantonnement dans la zone de stationnement définitive (Camp retranché de Strasbourg).

Le 22, à 7 heures, départ des 1^{er} et 3^e Bataillons pour faire partie du défilé des premières troupes françaises dans Strasbourg; la C. H. R. rejoindra plus tard. Le 2^e Bataillon arrive le matin dans la ville et participe au service d'ordre.

A 10 heures, le Général Gouraud et les premiers éléments de la 20^e D. I. entrent dans Strasbourg; la 131^e D. I. vient ensuite, le 7^e suivant les 41^e et 14^e R. I. Les troupes défilent de la porte de Schirmeck à la place Kleber, où les honneurs sont rendus aux généraux du Général au passage devant la statue, et les unités vont se masser sur les avenues aboutissant à la place de la République (ancienne place du Kaiser). Sur tout le parcours des troupes, la foule acclame l'Armée et la France, saluant en nous leurs libérateurs. Après le salut aux Drapeaux, dislocation des troupes. Les 1^{er} et 3^e Bataillons restent à la Caserne Margarethen où le cantonnement a été préparé la veille. Les locaux de troupes, les chambres d'officiers et de sous-officiers, et les cours sont dans un état de malpropreté repoussant. Le soir, installation à la caserne, La C. H. R. arrive d'Enzheim. Dans la soirée, la ville présente un aspect féerique et une animation extraordinaire; lumières et drapeaux à profusion, joie générale, chant de la Marseillaise.

Certes, le loyalisme des Alsaciens-Lorrains ne faisait aucun doute pour nous tous, mais cet accueil vibrant et ému a dépassé nos prévisions. Nous retrouvons en Alsace de bons Français dont la longue séparation de leurs frères n'a pu éteindre les sentiments d'attachement envers la mère-Patrie. Aussi, en cette atmosphère de fête, toutes les souffrances passées sont oubliées et le souvenir de ces journées de triomphe restera jamais présent dans nos mémoires.

(A suivre).

Cajarc

Conseil municipal. — Séance du 18 janvier, 14 h. 30.

Présidence de M. Bramel, maire. 10 conseillers présents. M. Pons est nommé secrétaire.

M. le maire dit qu'il n'a pas encore en mains l'état complet des finances communales, que le percepteur n'a pu encore arrêter d'une manière complète.

La situation est embrouillée et le déficit ne permettra pas cette année de faire grand chose.

Dès les comptes arrêtés, il en donnera connaissance au conseil et les fera connaître au public, n'acceptant pas d'en prendre la responsabilité.

En raison du retard apporté par la préfecture à la désignation des délégués administratifs au bureau de bienfaisance, il est impossible de régler un certain nombre de questions, urgentes cependant.

Sont nommés pour l'établissement des listes électorales: notaires et agricoles, M. Gazeau, et pour juger les réclamations MM. Bétille et Pons.

M. le maire dit qu'il s'agit, en présence de l'augmentation des dépenses, de chercher des revenus nouveaux. Il dit qu'à St-Céré on a établi un droit sur le stationnement sur les marchés, qui a fait monter le bail des droits de place à quelques milliers de francs de plus. Il propose d'étudier cette question. Sont nommés commissaires: MM. Andriou, Pons et Cassayre Cyprien.

M. le maire dit qu'il a reçu un grand nombre de demandes de concessions au cimetière qui est déjà trop exigü. Il y a lieu d'en étudier l'agrandissement.

Sont nommés commissaires pour l'étude de la question: MM. Mailleblau, Bétille et Cassayre Auguste.

M. Andriou, adjoint, demande que le garde-champêtre ait une tenue qui le fasse respecter des revendeurs les jours de foire.

Le conseil adopte cette proposition.

La séance est levée à 16 heures.

En terminant, nous devons exprimer le regret que le public se désintéresse des séances du conseil municipal. Il brillait par son absence. Nous espérons que dorénavant nos concitoyens tiendront un peu plus à savoir ce qui se passe, afin de juger sainement les actes du nouveau conseil et de la municipalité.

Société de chasse la « Diane Cajarcquoise ».

— Il vient de se constituer à Cajarc une Société de chasse ayant pour but la destruction des sangliers et des renards, dont les statuts ont été déposés à la préfecture.

Ont été nommés:

Président d'honneur: M. Albert Duphène; président: M. Bramel, banquier; secrétaire trésorier: M. Davinau, agent-voyer; commissaires: MM. Couzy Paul, Antony Cassayre à Cajarc, Soulié à Salvagnac et Gazeau à St-Bérot.

Directeur des battues: M. Mirabel; directeur adjoint: M. Espitalier; piqueur: M.ournède à Gayffier.

Nous ne saurions trop engager les propriétaires dont les champs sont ravagés par les sangliers, à aider la nouvelle Société en en faisant partie, soit comme membres participants, soit comme membres honoraires. Il y va de leur intérêt de faire détruire les animaux qui leur causent de sérieux préjudices.

Gourdon

Dans les P. T. T. — Notre aimable compatriote Mils Constant, aide-employé au bureau de poste de Gourdon, vient d'être nommée dame-employée à Montargis (Lot).

Nos félicitations.

L'Éclaircie — La Société « L'Éclaircie » a donné, dimanche dernier, un intéressant match de football, sur le terrain de Morlot.

Toute la population s'était rendue sur les lieux pour admirer et encourager les joyeux ébats de notre belle jeunesse.

Salviac

La foire mensuelle. — Notre foire du 20 janvier n'a pas eu son importance en raison de la fièvre aphteuse qui sévit dans la région: notre foire n'était pas interdite par un arrêté préfectoral.

Il convient de ne rien exagérer. Il importe certes d'obéir aux prescriptions de M. le Préfet, mais ces prescriptions ne visent pas la suppression du commerce local.

Il y avait des animaux que des paysans avisés avaient conduit et il aurait dû y en avoir davantage, aucune prescription légale n'interdisait en effet de conduire les bêtes en foire.

Voici les cours pratiqués: bœufs, 150 fr. les 50 kilos, d'attelage, 2,50 à 4,800 fr. la paire; bouvillons, 1,800 à 2,250 fr. la paire.

Foirail aux moutons. Beaucoup d'aménés, vente assez active aux cours de 200 fr. les 50 kilos pour les gras. Moutons gras, de 120 à 200 fr. pièce.

Marché à la volaille. Poulets, 3,25;

poules, 3 fr.; lapins, 1,80 le demi-kilo; oies, 6 fr.; canards, 75 le demi-kilo; œufs et baisse, 4 à 5 fr. la douzaine.

Peu de grains sous la halle aux grains.

Pommes de terre, 20 fr. l'hectolitre; noix, 110 à 120 fr. l'hectolitre.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 58.

CONTRE LES BOLCHEVIKS Foch en Pologne

De Londres: On confirme dans les milieux compétents la prochaine arrivée du maréchal Foch à Varsovie. On a la certitude que sa présence permettra à la Pologne de s'organiser pour résister à l'attaque imminente de l'armée rouge.

Des opérations offensives sont même envisagées pour le printemps, mais le maréchal Foch n'y participera pas. Il laissera seulement un nombreux état-major français auprès du général Pilzudski.

Pourtant...

De Londres: L'intervention des Alliés en Russie paraît probable. L'Angleterre enverrait des forces importantes dans le sud, tandis que la France et l'Italie auraient la charge de défendre la Pologne et les Etats occidentaux de Russie. Cependant on est incertain sur l'acceptation de cette intervention par l'Italie.

A la Chambre

Cet après-midi, à la Chambre, déclaration ministérielle et interpellation. Le débat qui s'engagera immédiatement après la lecture de la déclaration ministérielle, qui portera sur la politique générale du Cabinet sera, vraisemblablement, très court. On verra aussitôt sur la question de confiance.

Guillaume serait fou !..

Le Daily Mail donne sur le Kaiser d'intéressants détails envoyés par son correspondant à La Haye. Guillaume serait fou depuis un an. Son état serait devenu subitement si sérieux que des docteurs allemands ont été mandés de Berlin et sont attendus d'un moment à l'autre.

(La nouvelle n'a rien d'in vraisemblable, Guillaume étant un dégénéré et un avare.)

Les Albanais protestent

A la suite des communications suivant lesquelles les puissances alliées autoriseraient les Yougo-Slaves à étendre leur autorité sur l'Albanie du nord pour arriver à un compromis entre l'Italie et la Yougo-Slavie, une délégation albanaise sollicita de la Conférence une audition qui lui permette de défendre les droits du peuple albanais.

Navire en perdition

De New-York: Contrairement à ce qui a été annoncé, il a été impossible de transborder les passagers du paquebot *Ponhatan*. Tous les efforts tentés pour prendre le navire en remorque ont échoué.

BULLETIN FINANCIER

Paris le 20 janvier 1920

Séance bien moins active que la veille. Les déclarations du nouveau ministre des finances ont été l'objet des conversations boursières.

Les changes se sont encore tendus et nos rentes ont été irrégulières. Le 3 0/0 est revenu à 58,10, le 5 0/0 a progressé à 88,60, le 4 0/0 1917 est ferme à 71,35 et le 1918 à 71. Crédit National 501.

Les Banques sont restées soutenues. Banque de Paris 1424. Crédit Lyonnais 1450. Union 1184.

Les valeurs russes ont été irrégulières, le 4 1/2 1909 a valu 40,50. On a recherché surtout les naphthères,

Bakou 1.962, Lianosoff 420, North Caucasian 74. Le Platine a eu de bons achats à 705.

Les pétrolières ont été simplement soutenues, Mexican Eagle 580, Shell 655, Royal Dutch 41.650.

Les diamantifères ont été peu traités, De Beers 1.395, Jagersfontein 312. Mines d'or fermes, Randmines 171,50, Crown mines 155, Modderfontein 401.

Valeurs de caoutchouc soutenues, Financières 306, Malacca 275, Padang 520.

En valeurs diverses, l'Air Liquide a progressé à 519 l'action et à 3.390 la part.

Les sucres ont été plus calmes, l'ordinaire Sucreries d'Egypte s'est traitée à 860, la part à 1.665, Foncier Colonial 2.950.

Société d'applications automobiles

Siège Social: Route Nationale

SOUILLAC (Lot)

Section Autos. Moteurs et Cycles

Réparations et mise au point. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour et de forge. — Réparations de carrosseries. — Garnitures et capotages. — Remise en état de Magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Ventes et achats de Neuf et d'occasions. — Accessoires — Pneumatiques — Bougies. — Graisses et Huiles. — Garage.

Section Transports

Transports de Marchandises par Camions. — Autos. — Location d'automobiles pour Courses et Tourisme.

Section Electricité

Installations B. et H. Tension. — Pôles transformateurs. — Installations de cinémas. — Forcé. — Lumière. — Sonneries. Téléphones. — Réparations dynamos et Magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et Entretien d'Usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de Matériel.

Télégrammes: GARAGE, Souillac.

TÉLÉPHONE: 4. 30

Agents demandés pour Lot

par la Société d'Epargne des Retraités et son filiales la Société Foncière, la plus avantageuse et importante Société d'épargne et de construction. 30 années d'existence, 200 millions cap., souscrits, 1.000 maisons construites, aucun cautionnement exigé, placement facile, lib. bien rétribué, S'ad. à M. G. Dieudonné de la Barrière, inspecteur, à Puymirail (Lot-et-Garonne).

POMMES DE TERRE

Je suis vendeur de Pommes de terre de toutes variétés, par wagon complet et par 50 kilos. Demander les prix à M. Louis LEBOFF, à Pleurtuit (Ile-et-Vilaine).

ETUDE

de

M. Georges FONTANGES

DOCTEUR EN DROIT

AVOUE A FIGEAC (Lot)

Extrait

D'UN JUGEMENT PRONONÇANT LE DIVORCE

Article 250 du code civil

ASSISTANCE JUDICIAIRE

(Décision du 19 juillet 1919)

D'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Figeac, le treuf octobre mil neuf cent dix-neuf, enregistré et signifié, l'Entre: Monsieur Joseph CABRIENS, marchand tailleur, demeurant et domicilié à Figeac, rue Caviale,

Et: Madame Alice GIRARD, couturière, épouse de Monsieur Joseph CABRIENS, demeurant à Figeac, rue Gambetta,

Il a été prononcé le divorce a été prononcé au profit dudit Monsieur Joseph CABRIENS, entre ledit époux et aux torts et griefs de la dame Alice GIRARD, qui a été condamnée aux entiers dépens de l'instance.

Pour extrait:

A Figeac, le vingt janvier mil neuf cent vingt,

G. FONTANGES.

Imprimerie COUPLAN (personnel intéressé).

Le Gérant: A. COUPLAN.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 3

LES BATAILLES DE LA VIE

Le Droit de l'Enfant

PAR

Georges OMNET

I

Elle l'avait donc regardé du haut de sa grandeur, quand il était venu, avec les principaux chefs de service, dîner chez son père, à l'occasion de l'inventaire. Il lui avait paru petit, très noir, avec des cheveux frisés qui lui caichaient le front, et maigre comme un homme qui vit de privations. Il est vrai que David, à cette époque, envoyait à sa famille la presque totalité de ses appointements afin d'éteindre quelques dettes contractées aux heures difficiles, et qu'il ne gardait, par devers lui, que juste ce qu'il lui fallait pour ne pas mourir de faim. Et si mal vêtu, avec des cravates roulées en corde et des souliers à semelles épaisses comme ceux des camionneurs de la fabrique.

Il demeurait muet devant elle, pensif, la bouche triste, le regard dans la vague, à moins qu'elle ne lui tournât le dos; alors, ses yeux la dévorait, caressant ses belles épaules, sa nuque ronde sur laquelle bouciaient les pe-

lites mèches folles de ses cheveux noirs et brillants. Elle avait décidé que cet homme à idées devait être un imbécile. Et, pendant deux ans, ce n'était pas Monsieur Lebarbier qui lui aurait assuré le contraire, lorsque, soudainement, l'horizon changea.

Herbelin se rappelait avec une délicate satisfaction ce moment décisif de sa vie, sans transition, de par la puissance de sa personnalité, du jour au lendemain, du dernier rang il s'était avancé au premier. Quel houlevrement, et comme il avait pu mesurer la lâcheté des hommes! Ceux qui affectaient autrefois de le considérer comme rien l'entouraient maintenant, obséquieux, exagérant ses services, prônant sa valeur, lâchant de se faire remarquer par le maître nouveau. Pour ceux qui étaient en mesure de voir et de comprendre, il était manifeste qu'un savant de premier mérite, et surtout de mérite pratique, ce qui était inappréciable dans l'industrie, venait de se produire.

Le professeur Cendrî, à qui son fils avait communiqué les découvertes de David, avait formulé un jugement sans appel: le jeune sous-directeur était né inventeur, et il fallait largement rémunérer son concours, pour lui ôter l'envie de faire profiter une société rivale des travaux qu'il avait commencés. Le professeur s'était même chargé de communiquer à l'Académie des sciences un mémoire d'Herbelin sur la photographie en couleur qui avait excité une curio-

sité extrême. Le général Pérignon, chauffé à blanc par son fils, avait soulevé le conseil d'administration de la Société de la Neuville en déclarant que si Monsieur Herbelin n'était pas lié par un avantageux